

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche  
**Band:** 3 (1908)  
**Heft:** 121

**Artikel:** Un avis du dehors  
**Autor:** L. B. F.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-257604>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 20.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

POUR TOUT AVIS  
et communications  
S'adresser  
à la rédaction du

# LE PAYS

Pays du dimanche  
à  
Porrentruy  
—  
TELEPHONE

## DU DIMANCHE

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

### Un avis du dehors

Un de nos abonnés nous écrit :

Je me permets de vous adresser, pour insérer dans un numéro du *Pays* cet article extrait d'un des premiers journaux français, le *Figaro*. Il me paraît d'une réelle importance et s'il avait du moins le don de toucher au vif dans leur amour propre nos Montagnards et d'autres.... ce serait me semble-t-il une bonne action. L'attaque de ce journal devrait servir à relever la réputation honorable de notre pays, réputation qui risque d'être bien entamée dans le sens où elle est atteinte.

Depuis longtemps, moi-même, de mon petit coin où je vis solitaire, mais d'où néanmoins je vois loin .... je déplore ce triste état de chose.

La boisson, les cafés ! Tout se traite à l'auberge, derrière des chopes ou des bouteilles : questions d'intérêt public, affaires, marchés, séances de bienfaisance, etc... etc... en un mot à toutes les réunions quelles soient-elles, c'est toujours le Café qui ouvre ses portes à leurs membres.

Là, le plus souvent on boit outre mesure et conséquence... ou, on abuse d'un homme pour lui faire signer des marchés ou des billets qu'il déplore lorsqu'il est dégrisé. D'un autre on recueille une parole imprudente, qu'au hasard dans son ébriété il a laissé échapper et à l'occasion c'est une arme menaçante et perfide.

Et enfin, plus fréquemment, on finit par oublier qu'on est venu à l'auberge pour traiter quelquefois une question de haute

importance et les bouteilles se succèdent sans interruption.

On rentre gris à la maison ; Monsieur est de mauvaise humeur, agacé d'entendre crier les bébés, ces petits êtres innocents qui, dans leur cri naïf et plaintif font peut-être déjà reproche au père insouciant qui rentrant tard et bruyamment, vient troubler leur paisible sommeil !

Le dimanche, au lieu de tant séjourner au cabaret, ne pourrait-on laisser un peu les cartes et se souvenir qu'on est père de famille ?

Ne peut-on faire une partie en famille, une promenade avec ses enfants ? Si restant dans ce foyer qu'ils ont créé, qu'ils embellissent avec l'argent semé à l'auberge, si tant de braves citoyens consacraient leur gain à apporter à tous un peu de bien-être, quelque *extra*, dont ensemble ils auraient profité, sans se nuire ! Ne croit-on pas que la conscience serait plus satisfaite ? Déduisez vous-mêmes les avantages qui découleraient d'une semblable conduite, je n'ai pas besoin de vous les énumérer, réfléchissez-y, vous les compterez nombreux ?...

Si par hasard, au lieu de passer son après-midi en face du « tapis vert » c'est à la campagne qu'a lieu la distraction dominicale... dans quel état rentre-t-on ! Lisez plutôt ce qui suit extrait du *Figaro* et voyez comment on nous juge chez nos voisins !

#### Compartiments pour ivrognes.

Il paraît qu'en Suisse, pays cependant bien champêtre, ce n'est pas pour boire du lait qu'on va à la campagne. Les gens en reviennent dans un tel état d'ébriété qu'un journal propose qu'on

se fit entendre : l'estrade improvisée s'éroulait. Des cris de frayeur retentirent. Un sergent de ville se précipita.

Tout à son devoir, il aidait les uns et les autres à se relever, plus ou moins contusionnés, quand son regard fut attiré par un individu grand et fort qui lui tournait le dos. Celui-ci, penché en avant, aidait une grosse dame à reprendre pied ; mais, tandis que d'une main il la soutenait, de l'autre, il fouillait adroitement dans la poche de la dame. Le sergent de ville s'aperçut aussitôt de son manège, et au moment où l'homme venait de saisir le porte-monnaie, une main s'abattit sur son poignet et le tordit.... Le porte-monnaie tomba. L'homme se retourna brusquement. L'agent de la paix pâlit.

— Toi !... fit-il à voix basse, toi, malheureux !...

Et le lâchant brusquement :

— Va-t-en, dit-il.

Le voleur, blême et tremblant, ne se le

ajoute, le dimanche soir, dans l'intérêt des familles, un ou deux wagons exclusivement réservés aux ivrognes. Des pancartes fixées aux carreaux — comme il y en a pour les dames seules ou les chasseurs — indiqueraient en termes discrets, mais clairs, la destination toute spéciale de ces voitures, et le personnel du train dirigerait avec courtoisie vers ces wagons spéciaux tous les voyageurs avinés.

Ce serait évidemment une solution, mais un autre journal propose un amendement. Craignant que les buveurs qui ont le vin mauvais ne se trouvent offensés par ce traitement de faveur et que des retards ne résultent des voitures spéciales pour les touristes restés dans leur bon sens. Un wagon de non-ivrognes, deux au plus, suffiraient, dit-il, dans chaque train. C'est encore une solution qu'on peut examiner.

Je pourrais les citer multiples les faits déplorables qui résultent des excès alcooliques de nos cafés et de nos ménages désunis... ruinés... perdus !...

Remontez à la source : « c'est la boisson » !

Quand serons-nous assez raisonnables pour remédier à ce triste état de chose et démentir formellement la mauvaise réputation qu'on nous fait.

Pourquoi aussi, n'y a-t-il pas des salles spéciales affectées aux réunions religieuses et profanes, salle privée, d'où serait exclue le nom de « Café » et où après avoir tenu conseil sainement, calmement, chacun pourrait rentrer dans son ménage ?...

Je sais bien que les aubergistes vont me reprocher cet article ! mais qu'y puis-je ?

L'intérêt public et l'honneur du pays avant tout !

L. B. F.

Feuilleton du *Pays du dimanche* 1<sup>er</sup>

### Le Sergent de ville

par Berthe Balley

C'était le jour de l'enterrement du président de la République française, M. Sadi Carnot. Une foule considérable se pressait sur la place de la Concorde et dans la rue de Rivoli.

Au coin de celle-ci, à l'angle de la place, près du jardin des Tuileries, une estrade avait été dressée, et un grand nombre de personnes, moyennant un prix assez élevé, y avaient pris place.

L'estrade, formée de quelques planches posées sur de légers tréteaux, présentait peu de solidité. Un accident était à craindre. Au moment où passait le cortège, un remous se produisit dans la foule ; un craquement

fit pas dire deux fois. Il disparut dans la foule.

— Madame, dit alors le gardien de la paix, votre porte-monnaie est tombé.

Et, se baissant, il le ramassa et le lui tendit. Puis, pâle encore de l'émotion ressentie, il s'éloigna et regagna l'endroit où il était précédemment posté. Toutes les personnes montées sur l'estrade avaient eu plus de peur que de mal.

Jeanne avait préparé, selon sa coutume, le repas du soir ; elle avait déposé sur la table ronde en noyer, recouverte d'une toile cirée blanche, les quatre assiettes à fleurs en faïence, les verres et les couverts destinés à son mari, à elle-même et à ses deux enfants, Henri et Henriette, qui, rentrés de l'école communale, étaient passés dans la chambre voisine où, plus studieux qu'on ne l'est généralement à sept et neuf ans, ils